

YAN LESPOUX

Presqu'îles

Préface

HERVÉ LE CORRE

LES RÈGLES (1)

La Loi de l'Ouest

Il y avait ce voisin qui, quelques fois par an, s'arrêtait à la maison parce qu'il était trop ivre pour pédaler jusque chez lui. Il n'avait jamais eu le permis de conduire, ce qui lui avait évité l'humiliation de le perdre, et son vélo était son plus fidèle ami. On était habitués à sa silhouette, on le voyait passer, assis bien droit sur sa selle, bleu de travail et béret basque, tenant solidement le cap le long de la route qui l'amenait de chez lui au village et retour. Sauf les soirs, donc, où il se trouvait dans l'impossibilité de synchroniser jambes, bras et yeux et n'arrivait plus à retrouver sa maison perdue au milieu des pins.

Ces soirs-là, il faisait halte chez nous, buvait un petit Ricard – il ne faut pas se laisser abattre – puis mon père et moi les chargions, lui et son vélo, dans la voiture pour les ramener à bon port. Au village, on le connaissait pour sa gentillesse et parce que, longtemps, il avait eu la réputation d'être le meilleur chasseur de canards des alentours. On en parlait durant le trajet. Il disait comment il installait ses appelants, racontait ses plus beaux souvenirs : une fois, d'un seul coup de fusil, il avait tué quatre biganons et en avait blessé – désailé, comme il disait – trois autres... Puis on le déposait devant chez lui.

Invariablement, il nous proposait d'entrer pour manger une tartine de confiture. C'était son remède à lui contre la gueule de bois du lendemain. Un remède éprouvé par quelque chose comme soixante-dix ans d'expérience puisque, de son propre aveu, il avait commencé à boire à treize ans, quand il avait été embauché comme cantonnier. Depuis lors, réglé comme un métronome, il se prenait deux cuites par jour, une le matin et une le soir, entrecoupées par une sieste. Et de la confiture. Sauf, bien entendu, pendant les années qu'il avait passées en prison.

La prison, il y avait atterri à cause d'un meurtre, et son histoire, on savait qu'il allait nous la raconter aussi assurément qu'il allait nous faire une tartine de confiture.

La scène était bien rodée. Il commençait par ouvrir le tiroir de son buffet pour en tirer un décimètre siglé Gendarmerie nationale. Il l'avait subtilisé aux flics quand ils étaient venus faire les premières constatations. Il avait pensé que ça lui ferait un joli souvenir et, vu le plaisir qu'il prenait à nous le montrer, il avait eu bien raison.

Un soir, donc, deux types lui avaient payé des coups au bistrot. Des gars de passage que personne ne connaissait, un peu louches peut-être, mais ils remettaient leurs tournées sans rechigner et ça, ça instaure la confiance. À la fermeture, ils lui avaient proposé de le ramener chez lui, dans sa maison dans les bois. Ils l'avaient déposé et, avant même qu'il ait pu leur offrir un peu de confiture, les deux mecs lui avaient dit qu'il avait plutôt intérêt à aller chercher ses économies et à les leur donner s'il voulait finir sa nuit en bonne santé.

Il s'était senti obligé d'obéir. Même ivre, il voyait bien que ces deux-là n'étaient pas là pour rire. Il avait laissé les gonzes l'attendre dans le jardin et était entré dans sa maison.

PRESQU'ÎLES

Plutôt que d'aller ouvrir le tiroir du buffet dans lequel reposaient quelques billets qui ne valaient certainement pas beaucoup plus que le décimètre qui viendrait aussi prendre place là quelques heures plus tard, il s'était dirigé vers le râtelier et avait pris son fusil.

Pendant que, notre tartine à la main, nous l'écoutions, la conclusion tombait, laconique : « Et alors, hein, j'en ai tué un et j'ai désailé l'autre ! »